



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôles d'insertion - Plateforme RSA

Assemblée Générale du lundi 19 février : une volonté intacte de s'ouvrir les portes d'un nouveau rendez-vous

Cette nouvelle Assemblée Générale nous a permis d'évoquer différents sujets tant sur la question salariale que sur celui lié à l'inquiétude que génère le futur basculement des allocataires de l'ASS sur le dispositif RSA, les cadences des convocations, la qualité de l'accompagnement que les agents des pôles souhaitent préserver, et sur enfin la question des délais de réception du public allocataires du RSA dans le cadre de l'accompagnement dit "renouvelé" qui passe de 30 à 15 jours.

Les agents de la plateforme, sont toujours mobilisés pour que la pénibilité de leur travail soit reconnue.

Question salariale, NBI, régime Indemnitaires
Nos organisations syndicales avec les agents ont décidé d'interpeller à nouveau la DRH par courrier pour relancer la demande de rencontre autour de :

► l'IFSE pour une évolution des montants alloués en décembre dernier en parfaite homologie avec la compensation Ségur accordée par la Collectivité.

► Une harmonisation des montants NBI. Les collègues ont mis en ligne à partir du "groupe Teams" un tableau à remplir. Merci de vous y référer et de le compléter afin d'avoir une meilleure visibilité des inégalités de montants d'un pôle et d'une fonction à l'autre.

► La question des personnels exclus de l'attribution de la prime de précarité sur les pôles en bénéficiant, mais aussi d'un accès à la précarité zéro, soit 30 € pour les agents des pôles extérieurs à Marseille.

Un courrier est en cours d'élaboration et sera envoyé dans les meilleurs délais à la DRH.

Nous avons pu mettre en exergue toutes les tâches supplémentaires prises en charge par les agents à moyens constants.

Les agents présents – et ils étaient nombreux – demandent à ce qu'une rencontre soit programmée dans les meilleurs délais et ont décidé de ne rien exclure si ce RDV n'était pas envisagé par notre institution.

Nous referons un point le 11 mars afin d'acter formellement les décisions prises le 19 février. Rendez-vous à 12h30 en visio le 11 mars !

Ensemble, on reste mobilisés !